

Association Santé Sport Adapté
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée à la préfecture
Du Sous-Préfet de Pontivy 02 février 2018
n° d'enregistrement W562003080
Siège social : 20 Rue Laennec, 56430 Mauron

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

Le Vendredi 9 Juin 2023 à 19h30, les membres de l'association ASSA à la Salle sociale de Mauron, Pl. Henri Thébault, 56430 Mauron en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Dr. Michel LE MASSON président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Anaïs YVIN secrétaire de l'association.

Plus de les $\frac{3}{4}$, des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

Le Président déclare la séance ouverte.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Bilan d'activité 2022
2. Approbation comptes 2022
3. Frais d'adhésion de la saison 2023-2024
4. Développement du nouvel axe : lutte contre la dépendance des personnes âgées
5. Réflexion sur élection de chef de groupes

Il a été fait lecture des rapports financier et moral.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

I - Rapport moral par Anaïs Yvin, secrétaire du bureau

Le Président et le Bureau remercient tout d'abord toutes les personnes qui leur font confiance en participant aux activités proposées par l'ASSA, l'Association Sport Santé Adapté. Un grand merci aux bénévoles qui aident l'association lors des événements. De même, ils remercient tous les partenaires : Maison de santé, cabinet de kinésithérapeutes, Centre de soins, clinique des Augustines à Malestroit, commune de Mauron pour son soutien et ses locaux, d'autres communes pour leurs locaux. Enfin, les organismes qui soutiennent l'Association financièrement, grâce auxquels les projets sont développés : l'ARS, la DRAJES, le département du Morbihan, Fondation de France, Conférence des financeurs.

Après la labellisation en Maison sport-santé, l'ASSA s'est investie dans plusieurs missions : l'accueil, l'information, l'orientation du public et la mise en place des activités sport-santé. En parallèle, elle assure la sensibilisation et la promotion d'un mode de vie actif et sain.

La saison sportive a démarré avec la mise en place de cours d'activités physiques adaptées sur 10 communes. L'ASSA a été présente dans 4 forums d'associations. La permanence de l'accueil de la maison sport-santé a été installée sur deux communes, celle de Mauron et de Ploërmel. Pour assurer la nouvelle charge de travail, l'association a dû recruter deux éducateurs sportifs complémentaires.

Pendant la saison 2022-2023 l'ASSA a inscrit 171 participants sur des parcours différents. Elle a conseillé et orienté de nombreuses personnes.

L'association a développé le nouveau projet anti-chute pour accompagner, éviter et prévenir les personnes qui pourraient en être victime ou en ont été victime. Dans le cadre de ce projet, l'association intervient sur l'ensemble de Ploërmel communauté.

Coordinateur de l'association, M. Darius Bekeris est devenu membre du Conseil Territorial de Santé (CTS). En conséquence, il travaille sur le projet régional de santé 2023-2027 (PRS) et le Contrat local de santé CLS.

Pendant la saison, de nombreux événements ont été organisés. Des soirées conviviales, des réunions d'information, une journée portes ouvertes à Ploërmel, une conférence d'information avec l'ergothérapeute, un théâtre forum.

L'année a été riche en nouveaux partenariats : clinique des Augustines, Centre de soins, l'ADMR de Mauron, l'association « Appui au Parcours de Santé », ergothérapeutes libéraux, « l'APA de Lou ».

La saison prochaine s'annonce forte en projets. L'objectif de l'association est de recruter une enseignante en activité physique adaptée et un éducateur sportif qui pourront assurer la prise en charge du public sur le territoire de Ploërmel communauté. Les axes de travail principaux seront l'habilitation de la maison sport-santé, la continuation des activités physiques, des cours collectifs, la promotion de la santé et d'un mode de vie sain, l'organisation des événements festifs pour permettre de se rassembler autour de moments conviviaux.

Par ailleurs, il a été décidé d'ouvrir un nouvel axe de travail pour lutter contre la perte d'autonomie des personnes. Pour cela, le projet anti-chute sera renforcé pour la saison prochaine. De même, il est prévu un investissement dans la recherche des solutions innovantes,

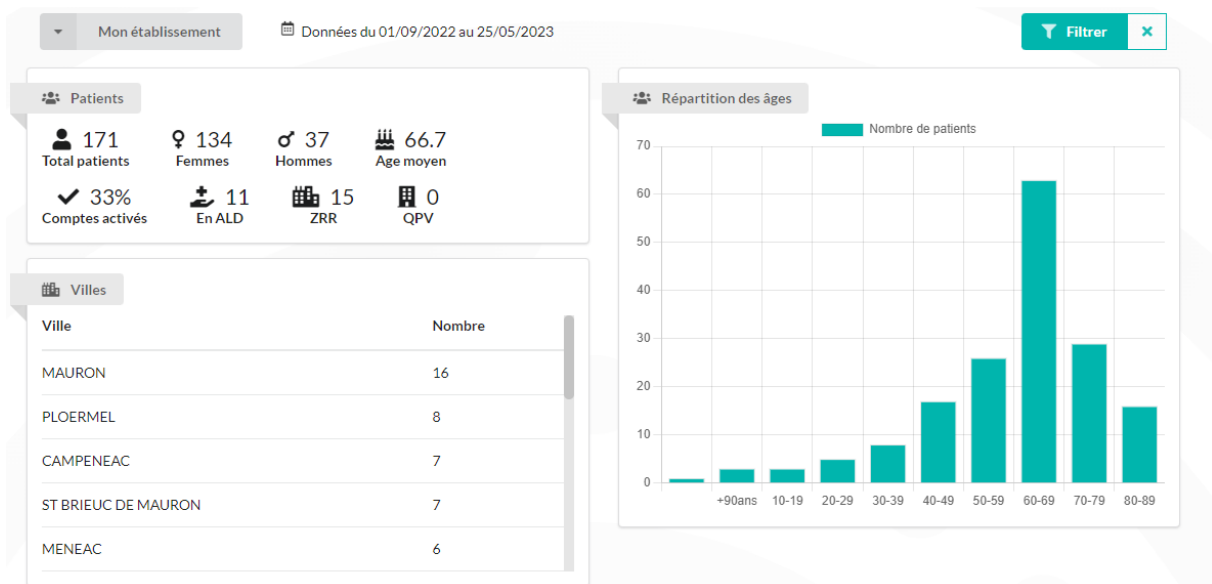
des outils permettant de rester actif le plus longtemps possible en sollicitant moins les professionnels de santé et sociaux.

À titre personnel, et je pense que beaucoup d'entre vous seront d'accord avec moi, je salue Darius pour son implication et sa grande capacité à dynamiser le territoire. Je lui souhaite de continuer à mener à bien ses nombreux projets.

Merci à tous pour votre présence et votre attention.

II – Rapport d'activité par Darius Bekeris (voir diaporama pour précisions)

La présentation a commencé par l'histoire du parcours de Darius Bekeris agrémentée d'anecdotes pour expliquer comment il en est arrivé à la création de l'association (pas d'attrait particulier pour le sport enfant, encore moins pour la compétition par la suite. Puis esprit d'équipe qui s'est développé pendant sa carrière militaire. Diplôme d'études sportives obtenu à Rennes.)



1. Rappel de ce qu'est l'ASSA
 - a. Forme et santé (prévention première) : cours du soir
 - b. Activité physique adaptée (maladies chroniques, ALD) : cours du matin
 - c. Maison sport-santé : accueil, information, orientation
2. Statistiques de l'association
 - a. Communes qui accueillent les cours. 10 cette année.
 - b. Finances de l'exercice 2022 : bonne santé des finances
 - c. Montant global des cotisations des adhérents
3. Rappel du coût de l'embauche d'un animateur sportif et des difficultés que cela comporte
 - a. Cotisations des adhérents qui doivent être complétées par les aides
 - b. Aides ponctuelles et irrégulières
 - c. Absence d'aide financière des communes (sauf prêt des locaux)

III - Rapport financier

Compte de résultat 2022

Dossier : Association Santé ... au 31_12_2022

Compte de résultat synthétique

Le 08/02/2023

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE					
ASSOCIATION SANTÉ SPORT ADAPTÉ					
Edition du : 01/01/2022 au 31/12/2022					
Soldes N-1 de l'exercice					
Hors brouillard			Hors simulation		
CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	16 838	10 548	Subventions d'exploitation	57 860	35 322
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	11 786	7 490
Rémunération du personnel	18 636	16 135	PRODUITS FINANCIERS		
Charges sociales	5 095	1 107			
Dotations aux amortissements	8 434	402			
Dotations aux provisions					
Autres charges					
CHARGES FINANCIERES					
TOTAL (I)	49 003	28 192	TOTAL (I)	69 646	42 812
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)		4
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	49 003	28 192	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	69 646	42 816
BENEFICE OU PERTE	20 643	14 624			
TOTAL GENERAL	69 646	42 816	TOTAL GENERAL	69 646	42 816

Sage 50 (5.31)

Poste : LAPTOP-2T208AJI

© Sage

Page : 1/1

Bilan 2022

ACTIF	Exercice N			N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net				
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	38 532	8 836	29 696	16 203	- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	38 532	8 836	29 696	16 203	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	41 612	26 987
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	20 643	14 624
Marchandises					Subventions d'investissement		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions réglementées		
					TOTAL I	62 254	41 612
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres					4		
Valeurs mobilières de placement					Emprunts et dettes assimilées		
Disponibilités (autres que caisse)	89 919		89 919	31 518	Avances et acomptes reçus sur commandes		
Caisse	200		200	200	Fournisseurs et comptes rattachés	185	103
					Autres	8 876	6 211
TOTAL II	90 119		90 119	31 722	TOTAL III	9 061	6 314
Charges constatées d'avance (III)					Produits constatés d'avance (IV)	48 500	
TOTAL GENERAL (I+II+III)	128 651	8 836	119 815	47 926	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	119 815	47 926

IV - Vote :

1. Résolution 1 : approbation du rapport moral

Voix : OUI 37 (trente-sept) NON 0 abstentions 0

2. Résolution 2 : approbation du rapport financier

Voix : OUI 37 (trente-sept) NON 0 abstentions 0

3. Résolution 3 : pour les tarifs de la saison 2023-2024, les montants ont été validés. Par contre il a été précisé que :

- Pour une adhésion à un cours, 1 chèque de 50 euros sera encaissé dès octobre et le second du même montant en février.
- Pour une adhésion à 2 cours ou plus, le premier chèque de 75 euros et le second du même montant seront encaissés de la même manière.
- La formulation « deux cours ou plus » remplacera le terme « illimité ».

Voix : OUI 37 (trente-sept) NON 0 abstentions 0

4. Darius Bekeris a ensuite présenté un nouveau projet : le parcours anti-chute. S'appuyant sur des données statistiques, il a expliqué que ces chutes plus fréquentes et plus lourdes de conséquences interviennent après 65 ans. Ces chutes peuvent entraîner le décès. D'où l'importance du sport qui est une véritable arme dans le maintien de l'autonomie. Le fait de bouger permet aussi de réduire les douleurs.

Résolution 4 : Accord pour développer ce nouvel axe

Voix : OUI 37 (trente-sept) NON 0 abstentions 0

V - Questions diverses :

1. Élection de chefs de groupes :

- Christian Darnis et Denise son épouse pour les cours du soir à Mauron
- Patrick Pigeard pour les cours du lundi matin à Mauron
- Sylvie Mazinage pour les cours de Loyat.

2. Échanges suite à la présentation :

- Questions sur l'emploi de nouveaux enseignants à la rentrée. Difficultés et contraintes. Darius Bekeris a trouvé deux personnes susceptibles de remplir ces missions.
- En lien avec ces emplois, questionnement sur le maintien d'un ou deux cours du soir. Probablement un seul pour l'année à venir. Magali, kinésithérapeute, continuera à assurer les cours du jeudi soir.
- Des questions pratiques ont été posées notamment concernant le cours de Loyat (possibilité de joindre attestation pour les mutuelles avec le règlement des cours, utilisation de matériel qui ferait perdre du temps sur le cours, cours n'ayant pas eu lieu à cause de jours fériés à plusieurs reprises).
- Le forum des associations ayant lieu le 2 septembre, des adhérents se sont portés volontaires pour aider.

VI – Intervention du président de l'ASSA : Michel Le Masson, médecin généraliste à Mauron
Il a remercié Darius Bekeris ainsi que les trois kinésithérapeutes présentes Rasa Bekeris, Frerebeau Magali et Lebon Alexandra de s'investir pour l'association.

Son message a été de rappeler que le sport, c'est important, que chacun peut adopter le rythme qui lui convient. Il est essentiel de prendre le temps de s'occuper de soi car c'est bon pour le moral. Le sport permet également d'éviter l'isolement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Mauron le 9 Juin 2023

Secrétaire : Mme Anaïs YVIN

Président : Dr Michel LE MASSON

